Questions internationales

Éditorial

Après s'être intéressé successivement aux autres membres du groupe des BRICS – le Brésil, la Chine, l'Inde, la Russie –, *Questions internationales* consacre le présent dossier à l'Afrique du Sud. Il est d'usage de ranger le pays dans ce groupe informel. Il n'est pas moins fréquent de voir mise en doute la légitimité de sa présence dans ce supposé peloton de tête des pays émergents. On sait que d'autres pays pourraient y prétendre, que d'autres regroupements peuvent être envisagés. Les raisons pour mettre ainsi en valeur l'Afrique du Sud ne sont pas moins politiques et diplomatiques qu'économiques. Elles soulignent l'importance du pays et l'intérêt qui lui est porté, tant en Afrique que dans le monde. Aussi bien convient-il de sortir des clichés pour une analyse plus approfondie de la situation actuelle de l'Afrique du Sud, comme de son rôle sur le continent et sur le plan universel.

Il y faut un arrêt sur image, mais aussi une étude qui incorpore la profondeur historique du pays, depuis sa naissance jusqu'à ses métamorphoses récentes. Il y faut aussi une mesure plus vaste et diversifiée de ses caractéristiques et capacités, ainsi qu'une étude prospective de son développement futur. Puisqu'il est question d'émergence, concept dynamique, on doit sortir de l'arrêt sur image pour envisager, d'une part, les diverses dimensions du pays et, d'autre part, ses perspectives d'avenir. L'émergence ne saurait en effet être une notion purement économique et quantitative. La dimension économique est certes nécessaire mais insuffisante. La stabilité du pays, son homogénéité sociale, son mode de gouvernement, ses ambitions internationales, sa posture militaire, les orientations de sa diplomatie, bref ses capacités – autre nom de la puissance – doivent être pris en compte sous tous leurs aspects. Comme le montre notre dossier, la réponse ne peut qu'être nuancée.

Pour les rubriques récurrentes de *Questions internationales*, les « Regards sur le monde » ne quittent pas l'Afrique, avec une étude sur le Nigeria, autre puissance africaine virtuellement mondiale, en butte à l'activité terroriste diffuse et criminelle de Boko Haram. Quant aux « Questions européennes », elles prennent la direction du nord. Le modèle suédois, référence sociale-démocrate très à la mode dans les années 1970, est à l'épreuve, doublement atteint par l'expansion généralisée du libéralisme économique et par la montée des mouvements politiques hostiles à l'immigration. Pour la Russie, elle est actuellement fascinée par Vladimir Poutine, mais de façon souterraine existe un archipel de villes scientifiques, héritage de l'ancienne URSS, archipel à l'époque privilégié et aujourd'hui plus ou moins en déshérence. Ainsi se dessine l'arrière-monde d'une société civile évoluée, rêve ou anticipation d'une autre Russie, qui ne serait pas moins la Russie.

Enfin, les « Questions internationales à l'écran » deviennent à partir de ce numéro une rubrique régulière, permettant d'illustrer, à partir de films ou de séries télévisées, la représentation et l'imaginaire des relations internationales. Cette ouverture culturelle enrichit les approches de notre revue. Celles-ci ne sont pas seulement interétatiques, elles impliquent et concernent de plus en plus les individus et les sociétés civiles. Elles se prêtent dès lors à une dramaturgie plus complexe, humanisant les enjeux et les implications des compétitions et des conflits entre groupes organisés. Cette nouvelle rubrique récurrente ouvre donc l'année nouvelle, pour laquelle *Questions internationales* présente tous ses vœux à ses lecteurs.

Questions internationales

Conseil scientifique
Gilles Andréani
Christian de Boissieu
Yves Boyer
Frédéric Bozo
Frédéric Charillon
Jean-Claude Chouraqui
Georges Couffignal
Alain Dieckhoff
Julian Fernandez
Robert Frank
Stella Ghervas
Nicole Gnesotto
Pierre Grosser
Pierre Jacquet
Christian Lequesne
Françoise Nicolas
Marc-Antoine Pérouse de Montclos
Fabrice Picod
Jean-Luc Racine
Frédéric Ramel
Philippe Ryfman
Ezra Suleiman
Serge Sur

Équipe de rédaction
Rédacteur en chef
Serge Sur
Rédacteur en chef adjoint
Jérôme Gallois
Rédactrices-analystes
Céline Bayou
Ninon Bruguière
Secrétaire de rédaction
Anne-Marie Barbey-Beresi
Traductrice
Isabel Ollivier
Secrétaire
Marie-France Raffiani
Stagiaire
Sarah Viallefont

Cartographie
Thomas Ansart
Patrice Mitrano
Antoine Rio
(Atelier de cartographie de Sciences Po)

Conception graphique
Studio des éditions de la DILA

Mise en page et impression
DILA

Contacter la rédaction :
QI@dila.gouv.fr
Retrouver
Questions internationales sur :

Questions internationales assume la responsabilité du choix des illustrations et de leurs légendes, de même que celle des intitulés, chapeaux et intertitres des articles, ainsi que des cartes et graphiques publiés.
Les encadrés figurant dans les articles sont rédigés par les auteurs de ceux-ci, sauf indication contraire.

N° 71 SOMMAIRE

DOSSIER…

© AFP / Filippo Monteforte

Afrique du Sud : une émergence en question

4 **Ouverture – L'Afrique du Sud, entre métamorphose et banalisation**
Serge Sur

10 **Une histoire à contretemps**
Laurent Fourchard

24 **Une société fragmentée ?**
Philippe Gervais-Lambony

34 **Vingt ans après l'apartheid : une démocratie vers l'impasse**
Raphaël Botiveau

45 **État de droit, société tourmentée**
Entretien avec Georges Lory

56 **Diplomatie : vocation continentale, moyens limités**
Sonia Le Gouriellec

67 **Un bilan économique décevant**
Nicolas Pons-Vignon

80 **Entre l'Occident et les BRICS, une posture diplomatique ambivalente**
François Lafargue

Et les contributions de

Sophie Didier (p. 43)
Pauline Guinard (p. 63)
Frédéric Le Marcis (p. 77)
et Céline Vacchiani-Marcuzzo (p. 52)

Questions **EUROPÉENNES**

90 **Le modèle suédois à l'épreuve**
Cyril Coulet

99 **Russie : l'archipel des villes scientifiques contre Vladimir Poutine ?**
Kevin Limonier

Regards sur le **MONDE**

108 **Le Nigeria au défi de Boko Haram**
Marc-Antoine Pérouse de Montclos

Les questions internationales à **L'ÉCRAN**

114 ***Incendies* : du brûlot intime au brasier universel**
Nathalie Petitjean

Documents de **RÉFÉRENCE**

120 **Aux origines de l'Afrique du Sud**
Vasco de Gama
François Levaillant
et Émile de La Bédollière

Les questions internationales sur **INTERNET**

124

Liste des **CARTES** et **ENCADRÉS**

ABSTRACTS

125 et 126

L'Afrique du Sud, entre métamorphose et banalisation

Longtemps l'Afrique du Sud a été placée au ban des nations, et plus précisément des Nations Unies en raison de sa politique d'apartheid, d'affirmation et de maintien coercitif d'une politique de discrimination ouverte contre une majorité noire, au profit d'une minorité blanche d'origine européenne. Ce régime apparaissait comme le résidu puissant, insolent et dangereux d'un colonialisme qui avait particulièrement affecté le continent africain dans son ensemble avant de disparaître, moralement et politiquement condamné. En l'occurrence, il s'agissait d'un colonialisme intérieur, puisque la minorité blanche n'avait pas de métropole où se replier. Les pays occidentaux, anciennes puissances coloniales ou non, condamnaient cette politique même si certains maintenaient en sous-main une attitude moins hostile à un régime considéré comme un rempart contre les risques d'expansion du communisme dans la région – alors que la radicalisation de la lutte contre l'apartheid lui servait plutôt d'instrument.

En quelque vingt ans, la situation de l'Afrique du Sud a été radicalement transformée, pour faire du pays un phare du continent, un modèle à beaucoup d'égards, un leader virtuel, un pays qui peut prétendre à être le représentant de l'Afrique dans les institutions mondiales. Lorsque son ancien président charismatique, Nelson Mandela, prix Nobel de la paix, disparaît, c'est de toute la planète que chefs d'État et de gouvernement viennent rendre hommage à sa mémoire, comme parangon de l'humanisme, comme une sorte de nouveau Gandhi, Gandhi qui a longuement séjourné en Afrique du Sud et qui mena en un autre temps, dans un autre contexte et pour un autre pays, l'Inde, une lutte anticolonialiste. Le combat de Nelson Mandela n'a pas toujours été pacifique, à la différence de celui de Gandhi. En revanche, la métamorphose du pays qu'il a menée à bien l'a été, tandis que Gandhi n'est pas parvenu à une décolonisation pacifique de l'ancien Empire des Indes, réalisée dans la partition et le sang, qui lui a même coûté la vie.

On pourrait gloser sur cette comparaison et sur les paradoxes de la violence ou de la non-violence, mais en l'occurrence elle appartient au passé. La métamorphose de l'Afrique du Sud, politique, économique et sociale suscite d'autres rapprochements plus contemporains. Elle est un pays africain, mais un pays africain singulier. L'ensemble de ce continent jeune est en mouvement, parfois convulsionnaire et violent, parfois en progrès, en toute hypothèse très différencié suivant les sous-régions de cet immense espace. Il est divisé en plus de cinquante États et encore plus fragmenté dès lors que l'on saute le relais étatique pour le considérer dans sa réalité culturelle, ethnique, économique, géographique, historique, sociale. De ce point de vue, l'Afrique du Sud peut-elle être considérée comme un bon modèle réduit des évolutions contrastées de l'ensemble ? Et si le continent est un grand objet des relations internationales, pour le meilleur comme pour le pire, y trouve-t-on des acteurs à vocation universelle ? L'Afrique du Sud peut y prétendre, mais il lui reste à devenir un acteur mondial, si tant est qu'elle aspire à l'être.

Héritages et métamorphoses

La lutte contre l'apartheid a été le grand combat, national et international, qui a entraîné la métamorphose du pays, avec le compromis politique qui a permis la remise du pouvoir à la majorité noire de façon démocratique et pacifique. L'apartheid était devenu insoutenable et ses faux-semblants – développement séparé, respect des modes de vie des communautés différentes, voire indépendance apparente des bantoustans censés les justifier – insupportables. Pourtant, il était moins original qu'on ne pourrait le croire. Son affichage n'était pas moins provocant que sa réalité. Lorsqu'il fut institué en effet, les discriminations raciales ou ethniques étaient monnaie courante, d'abord au sein des pays encore sous domination coloniale, ensuite au sein même de pays officiellement anticolonialistes comme les États-Unis. Il a ainsi fallu, au milieu des années 1950, l'intervention de l'armée américaine dans certains campus des États du Sud pour imposer l'inscription d'étudiants noirs à la suite de décisions de la Cour suprême.

Aujourd'hui encore, nombre de discriminations inavouées mais bien présentes subsistent un peu partout dans le monde. Le développement contemporain du communautarisme donne parfois le sentiment que de nouvelles pratiques d'apartheid sont en cours sans les nommer, voire qu'elles sont vécues positivement au nom du droit à la différence. Que la religion en soit le fondement au moins revendiqué, et non l'origine ethnique, ne change rien à l'affaire. On ne saurait pour autant conclure que le développement séparé soit devenu une valeur positive dans la société internationale, bien au contraire, même s'il tente certains groupes au sein de diverses sociétés internes. Pays qui reste fragmenté entre ethnies différentes et inégalement discriminées dans le passé, l'Afrique du Sud en garde des traces. Quant au système des castes en Inde, il est loin d'avoir disparu, mais il ne convient guère aux personnes les plus défavorisées. Nombre de minorités dans les États les plus divers, anciens ou nouveaux, restent soumises à des traitements peu avantageux, dissimulés par les idéologies officielles. Les migrants sont généralement en quête de l'égalité concrète dans les pays d'accueil. Et sur le plan international, la politique israélienne à l'égard des territoires palestiniens occupés est fréquemment comparée avec le précédent scandaleux des bantoustans.

Dans le combat contre l'apartheid ancienne manière, l'Afrique du Sud a longtemps disposé d'un glacis à la fois territorial, politique et stratégique. Territorial avec la Rhodésie du Sud, comme elle colonie britannique et qui proclama unilatéralement son indépendance au profit de sa minorité blanche, cherchant ainsi à préempter la décolonisation et à se protéger des pressions de la puissance coloniale qui se voulait émancipatrice. Ou encore avec le Sud-Ouest africain, ancienne colonie allemande devenue territoire sous mandat, dans lequel l'Afrique du Sud étendit l'apartheid. Politique, avec la guerre froide qui faisait du pays un bastion pro-occidental dans une région où anti-impérialisme et communisme faisaient bon ménage, l'URSS soutenant systématiquement les mouvements de libération. Stratégique avec la puissance militaire du pays puis avec la fabrication de l'arme nucléaire. D'un côté, cette détention – comme dans le cas d'Israël – obligeait les États-Unis à s'inquiéter du sort de ces armes et les intéressait étroitement à la sécurité de l'Afrique du Sud. De l'autre, personne n'était prêt à laisser de telles armes à la disposition d'un gouvernement africain noir.

La renonciation du pays à ces armements et leur destruction, son adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'État non doté d'arme nucléaire ont été une clé internationale de la métamorphose de l'Afrique du Sud. Le pays de l'apartheid avait déjà perdu son glacis, après la longue lutte internationale, menée dans des instances multilatérales, Cour internationale de justice, Assemblée générale et Conseil de sécurité de l'ONU, contre sa présence au Sud-Ouest africain, devenu indépendant sous le nom de Namibie. La Rhodésie du Sud avait également accepté la remise du pouvoir à une majorité noire sous la pression internationale gérée par le Royaume-Uni. L'isolement officiel, moral, politique, économique et même sportif de l'Afrique du Sud a convaincu ses dirigeants les plus éclairés que l'alternative n'était plus

qu'entre une guerre civile probablement perdue et une transition au profit des éléments modérés de la majorité noire, que Nelson Mandela a su, avec d'autres, incarner et fédérer. La convergence des dirigeants de l'Afrique du Sud blanche et des opposants réformateurs a permis une transition originale, unique en son genre, et pour le moment globalement couronnée de succès.

L'Afrique du Sud est loin d'être le seul État qui, au cours de cette période de mutations, a connu des métamorphoses plus ou moins accélérées. La chute du communisme comme modèle et comme réalité a transformé la Russie, la Chine et la plupart des anciennes démocraties populaires. L'Afrique du Sud est toutefois le seul pays d'obédience occidentale qui ait suivi un chemin parallèle, celui d'une décolonisation intérieure. Elle l'a fait sans rupture déchirante comme l'Algérie, dont l'indépendance a constitué une révolution, une amputation chirurgicale aux conséquences peu heureuses. Au fond, c'est avec la mutation habile de la Chine que la comparaison se propose, à condition d'en opposer les éléments. Là où la Chine a conservé le même type de régime politique et réalisé le passage à l'économie de marché, l'Afrique du Sud a changé son régime politique mais conservé sa structure économique. Les deux pays ont gardé leur identité internationale et leurs frontières, à la différence de l'URSS disloquée, réduite à une Russie en quête de nouvelle identité. C'est toutefois dans le cadre africain qu'il convient de considérer avant tout l'Afrique du Sud, comme modèle ou comme pays singulier.

Afrique du Sud ou sud de l'Afrique

Sans doute est-il difficile, on l'a dit, de considérer l'Afrique comme un tout, par un survol express résidu d'une approche préhensive, un espace que l'on domine et que l'on répartit de l'extérieur. Même vues de loin, les différences s'imposent, d'abord entre Afrique du Nord arabe et berbère et Afrique subsaharienne à la géographie multiple et au peuplement diversifié. Vues de plus près, elles se précisent entre, parmi d'autres, le Sahel aride et en voie de désertification, la région des Grands Lacs d'Afrique centrale, la Corne de l'Afrique, et l'Afrique du Sud. Non seulement les distances sont grandes mais le climat, la fertilité des sols, les ressources naturelles, les activités humaines, les langues et cultures, l'histoire, même limitée à la période coloniale et postcoloniale, sont très variés, y compris parfois à l'intérieur des États. Ces différences n'empêchent toutefois pas que l'Afrique politique se considère elle-même de façon unanime comme un ensemble continental, autonome sinon homogène, et cherche à affirmer une identité commune, d'abord avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA) instituée en 1963 puis avec l'Union africaine (UA) qui lui a succédé en 2002 avec la conférence de Durban – en Afrique du Sud précisément.

Les sept plaies de l'Afrique

La vision de l'Union africaine est de « bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses citoyens et constituant une force dynamique sur la scène mondiale ». Mais ce qu'ont protégé ces organisations, c'est avant tout la diversité étatique, la construction d'États indépendants et souverains comme héritage des découpages coloniaux et la pérennité de leurs frontières au nom de la stabilité du continent. Ainsi le modèle étatique, imité de l'Europe coloniale, a enfermé voici un demi-siècle les nouveaux États dans un système d'organisation continentale qui associe division et uniformité. Telle est au demeurant la situation de l'ensemble du monde en raison du triomphe universel du modèle étatique. Cela ne fait pas obstacle à la diversité des États, grands ou petits, homogènes ou hétérogènes, pauvres ou prospères, très ou peu peuplés, inégalement puissants donc. Cela ne fait pas non plus obstacle à l'existence de données régionales qui rapprochent les États sur la base de problèmes ou de projets communs, et à cet égard l'Union africaine exprime, par ses objectifs et ses institutions, la volonté des dirigeants des pays africains.

L'Afrique est cependant confrontée à de lourds et graves problèmes, qui affectent différemment ses États mais les touchent tous. On pourrait parler des sept plaies de l'Afrique. Quelles sont-elles ? La **violence**, politique, terroriste, civile,

sociétale selon les cas, qui requiert dans les cas extrêmes des interventions extérieures et souligne l'incapacité persistante du continent à régler par lui-même ses problèmes de sécurité. La **faiblesse des institutions publiques**, avec la corruption, les dysfonctionnements chroniques des services publics, l'instabilité politique, les limites de la démocratie. Les **inégalités sociales**, certes phénomène mondial en voie d'aggravation continue, mais en l'occurrence particulièrement accusé. La **fuite des élites**, qui conduit un certain nombre de cadres parmi les mieux formés à quitter leur pays d'origine pour des cieux où leurs services seront plus valorisés. Les **limites des intégrations nationales**, qui remettent en cause la stabilité du continent avec le phénomène des États défaillants qui divise et oppose les populations et peut conduire à des sécessions. Le **pillage des ressources naturelles**, conduit de l'extérieur avec la complicité de milieux locaux, qui prive ces États des instruments de leur développement. Enfin, le **sous-développement**, consubstantiel à l'ensemble puisque ces phénomènes sont en boucle.

Un acteur sans leadership

Comment l'Afrique du Sud se situe-t-elle dans ce contexte africain ? La question comporte deux aspects. D'abord, dans quelle mesure est-elle affectée par ces plaies ? Ensuite, son modèle peut-il contribuer à remédier à ces faiblesses ? Peut-elle exercer en Afrique un leadership positif ? Sur le premier point, l'Afrique du Sud bénéficie d'atouts qui lui donnent une position tout à fait singulière en Afrique. Si l'on reprend les phénomènes précédents, il est vrai que le pays est confronté à une forte violence criminelle, mais de droit commun plus que politique, et n'a pas besoin de secours extérieurs sur ce plan. Quant aux institutions publiques, la corruption est certes répandue mais le multipartisme est réel, le système judiciaire indépendant, le régime organisé et globalement stable. Les inégalités sont sans doute fortes mais la classe moyenne est croissante. Pour la fuite des élites, on a pu noter au départ une certaine évasion d'éléments de la minorité blanche, mais les flux tendent désormais à s'inverser. Quant au pillage des ressources naturelles et au sous-développement, ils sont beaucoup moins sensibles en raison même du passé du pays. Existent des entreprises nationales associées à des intérêts étrangers, ce qui a longtemps permis à l'Afrique du Sud d'être la première puissance économique en Afrique. Universités et *think tanks* témoignent en outre de sa vitalité intellectuelle.

Si l'Afrique du Sud apparaît à beaucoup d'égards comme un pays favorisé sur le continent, peut-elle pour autant devenir leader de l'Afrique, entraîner le continent, devenir un modèle ? Elle a suscité beaucoup d'attentes, mais sa singularité comme la limitation de ses moyens y font obstacle. Sa singularité : la composition de sa population, qui impose la cohabitation de communautés, de religions, de langues, le volontarisme politique qui l'assure, la méthode de sortie de l'apartheid, celle de la Commission de la vérité et de la réconciliation *(Truth and Reconciliation Commission)*, qui s'oppose à la logique pénale, interne ou internationale, de nombreux pays africains. Son décentrement géographique, qui restreint son influence continentale. Sa capacité à régler elle-même ses propres problèmes qui la rend moins sensible à ceux des autres, parce qu'il y faudrait un altruisme et un désintéressement que l'on rencontre rarement entre États, même proches. À la limite, les ambitions mondiales qu'elle peut nourrir – on va y revenir. Elles la conduisent à donner la priorité au grand large, en la tirant vers le haut par rapport à des problèmes vernaculaires par lesquels elle ne se sent pas nécessairement concernée. Même à l'égard de son voisin, le Zimbabwe, dont on connaît les excès, l'Afrique du Sud est très prudente.

L'Afrique du Sud est ainsi un acteur africain plus qu'elle n'est le leader de l'Afrique. Or l'intégration africaine, objectif de l'Union, aussi bien que son affirmation internationale auraient besoin d'un leadership qui a toujours fait défaut au continent. Ce leadership n'a pas nécessairement à être le fait d'un État unique, il pourrait être exercé par une coalition d'États. C'est ainsi que la construction européenne a été longtemps animée par le couple franco-allemand et que sa mésentente actuelle la paralyse. En Afrique, l'Algérie a pu apparaître comme un pays phare aux temps du « Nouvel ordre économique international », durant la décennie 1970, mais sans lendemain. Aujourd'hui, il y faudrait une coalition avec d'autres grands pays africains,

Nigeria, République démocratique du Congo (RDC) notamment. Mais le Nigeria, beaucoup plus peuplé et qui rivalise avec l'Afrique du Sud comme première puissance économique du continent, est politiquement contesté et affaibli par un terrorisme endémique. Quant à la RDC, elle apparaît comme un objet sinon un champ de prédation plus qu'elle n'est en position d'être un acteur. Enfin, la tendance des pays africains à privilégier les regroupements sous-régionaux réduit leur demande d'un leadership continental.

Une émergence mondiale incertaine

L'Afrique est un espace très complexe et les dirigeants africains très jaloux de leur autorité, de sorte qu'ils n'aiment guère qu'on leur fasse la leçon. En outre, le continent change, se développe et beaucoup d'États s'enrichissent. De façon plus ou moins affirmée, les États de droit, le pluralisme politique et les droits de l'homme progressent, les sociétés civiles s'autonomisent. On peut se demander si l'Afrique du Sud n'adopte pas sur le continent une posture – c'est-à-dire une représentation – qui met en valeur ses capacités de médiation dans les conflits régionaux et les principes éthiques qui lui sont associés, tout en projetant ses intérêts économiques et en tirant profit international sur le plan politique de son indépendance réelle, de l'abondance et de la diversité de ses ressources et de son ouverture sur le monde. L'image du pays demeure, en dépit de ses difficultés internes, celle d'un phare, celle des prix Nobel, de la transition pacifique, de la splendeur touristique des grands parcs nationaux où l'on peut admirer les *Big Five* (buffle, éléphant, léopard, lion, rhinocéros). Elle est aussi celle d'une puissance mondiale émergente, la seule en Afrique, mais qu'en est-il au-delà de l'image ?

L'incorporation du pays dans le groupe des BRICS, aux côtés du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine, a beaucoup fait pour le valoriser, en le plaçant parmi les puissances mondiales de demain. L'acronyme est devenu banal, lancé de l'extérieur et rassemblant des pays très hétérogènes, au développement et aux capacités très inégales, mais on peut se demander si l'inclusion de l'Afrique du Sud n'est pas quelque peu artificielle. N'a-t-on pas voulu accroître la représentativité du groupe, latino-américain, asiatique, eurasiatique, sud-asiatique, en lui adjoignant un pays du grand continent, qui plus est un État du Sud ? La cohésion diplomatique des BRICS ne repose guère que sur des sommets réguliers : elle est assez restreinte. Elle se traduit surtout par des positions négatives, le rejet de la domination de l'Occident – même si les intérêts économiques occidentaux sont puissants en Afrique du Sud –, la défense d'une conception intransigeante de la souveraineté et de la non-ingérence, et en leur nom du libre choix des valeurs et des systèmes politiques. Le sous-groupe de l'IBAS – Inde, Brésil, Afrique du Sud – n'a guère plus de cohésion. Inde et Brésil ont des vues et des intérêts en Afrique qui peuvent concurrencer ceux de l'Afrique du Sud, sans parler de l'active pénétration chinoise.

Une autre dimension de l'émergence mondiale du pays, là encore diplomatique, repose d'un côté sur une réalité et de l'autre sur une aspiration. La réalité est sa participation, seul État africain à en bénéficier, au G20, extension du G8. Cette diplomatie des concerts, au profit d'États autodésignés et cooptés, a une signification symbolique importante. Elle tend à établir une hiérarchie régulatrice dans les relations internationales, tenant lieu de gouvernance mondiale, apte à se saisir des problèmes globaux de la planète. Tenant lieu ou plutôt ne tenant pas lieu, parce que sa capacité de décision est faible et qu'elle suscite contestations et jalousies. Quant à l'aspiration, c'est la candidature de l'Afrique du Sud comme membre permanent du Conseil de sécurité, organe juridiquement puissant, investi d'un pouvoir de décision et d'action considérables. Là encore, le pays serait le seul pays africain à obtenir un tel statut, avec quelques autres puissances en provenance de divers continents. Mais la réforme de fond que suppose un tel élargissement est indéfiniment repoussée, de sorte que l'Afrique du Sud doit se contenter comme bénéfice d'une posture de candidat qui n'est guère contesté comme tel. Vingt ans après la naissance d'une nouvelle Afrique du Sud, le pays demeure plein de promesses. Il lui reste à les réaliser. ■

Serge Sur